

**CRISE SANITAIRE COVID-19 : ACTIONS MENEES ET AIDES OBTENUES PAR LA FFMKR**

LES ACTIONS MENÉES PAR LA FFMKR	LES RÉSULTATS OBTENUS PAR LA FFMKR
Contact permanent avec le ministère des solidarités et de la santé afin de suivre l'évolution de la gestion de crise.	L'extension de la RCP de la part de nos différents partenaires pour les MK qui ont pu continuer à exercer.
Informer quotidiennement les MK des mesures prises par le gouvernement et des aides obtenues tout au long de la crise via son site internet et sa page Facebook dédiée.	La mise en place du premier volet du fonds de solidarité, puis négocié son deuxième volet avec un assouplissement de ses conditions d'éligibilité.
Ecrire à plusieurs reprises au ministre des solidarités et de la santé pour l'alerter sur la situation des MK.	La suspension et/ou le report d'échéances ou de prélèvements URSSAF.
Ecrire au président de la République sur l'urgence de la situation des patients en EHPAD.	Des aides compensatrices de la CNAM, les indemnités journalières et la suspension des procédures d'indus.
Ecrire au ministre de l'éducation nationale et au DGS pour dénoncer les problèmes d'accueil des enfants des MK.	Le report des charges et l'aide exceptionnelle de la Carpimko.
Mener une grande enquête sur la situation des MK pendant cette crise, ainsi qu'une autre sur la situation en EHPAD.	D'être reçue à l'Élysée pour faire un premier bilan des impacts de la crise pour les MK.
Répondre aux très nombreuses sollicitations des MK sur les conséquences de la crise pour leur activité.	De participer aux états généraux de la kinésithérapie ainsi qu'au Ségur de la santé et contribuer ainsi à la refonte de notre système santé.
Alerter l'ensemble des parlementaires sur la situation et les besoins des MK du fait de la crise.	La FFMKR sera prochainement auditionnée par les deux commissions d'enquête parlementaires de l'Assemblée nationale et du Sénat sur la gestion de cette crise, et plus particulièrement sur l'approvisionnement en EPI et la situation dans les EHPAD.
Communiquer dans différents médias locaux et nationaux sur la situation des MK pendant cette crise.	
Négocier jour après jour des aides compensatrices pour pallier les conséquences financières de la fermeture des cabinets.	